



**Marie-Anne
CHAPDELAINÉ**

**Députée
d'Ille-et-Vilaine**



La gauche avait rendez-vous avec elle-même

Aujourd'hui, mardi 12 février 2013 à 17h00, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe : 329 voix pour, 229 voix contre et aucune abstention.

Le mariage pour tous, ce pourrait être des chiffres : l'engagement 31 du Président Hollande, 11 jours de session, 110 heures de débats en 24 séances, 4999 amendements rejetés.

Mais c'est avant tout une avancée sociale majeure, empreinte de justice sociale et de détermination politique. À la légitime fierté ressentie après ce vote, succède immédiatement la volonté de poursuivre sans relâche le respect de nos engagements : la loi de séparation et de régulation des activités bancaires, la refondation de l'école de la République, la réforme de la biologie médicale...

Restons mobilisés !

Marie-Anne Chapdelaine

Retour sur les débats

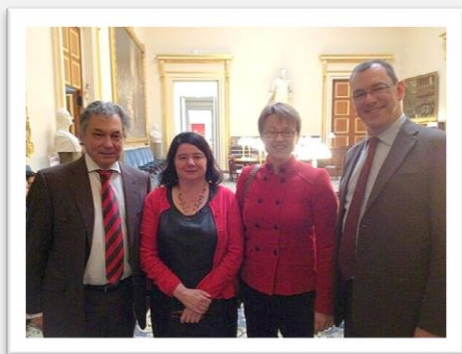
Mardi 29 janvier, Christiane Taubira, Ministre de la Justice, prononce un discours introductif magistral : le ton est donné.

[Vidéo du discours introductif de Christiane Taubira](#)
[Retrouvez aussi la version écrite du discours.](#)

Présente tout au long des débats, Mme Taubira a ciselé chacune de ses réponses. Chacune mérite attention, retenons en deux :

[Réponse de Christiane Taubira à Laurent Wauquiez \(UMP\)](#)
[Réponse de Christiane Taubira à David Douillet \(UMP\)](#)





Vos députés mobilisés

Membre de la commission des Lois, Présidente du Conseil Supérieur de l'Adoption, Marie-Anne Chapdelaine s'engage notamment sur les politiques familiales. Avec ses collègues socialistes d'Ille-et-Vilaine, Nathalie Appéré, François André, Jean-René Marsac et Marcel Rogemont, elle s'est particulièrement investie durant ces 11 jours de session.

Retour sur quelques-unes des interventions de Marie-Anne Chapdelaine :

[Intervention du 30 janvier pour défendre le projet de loi](#)

[Intervention du 2 février lors des débats sur l'article 1^{er} de la loi](#)

[Intervention du 6 février sur l'article 4 et en réponse à Marc Le Fur](#)



Lorsque la droite se lâche

Droite, Gauche : les valeurs, les actes et les mots nous séparent.

Retrouvez quelques réactions des députés de droite.

[Extraits d'interventions](#)

Le changement n'attend pas

Un programme, des engagements. L'activité parlementaire se poursuit avec : la réforme des modes de scrutin, la loi de séparation et de régulation des activités bancaires, la refondation de l'Ecole de la République, la réforme de la biologie médicale...



[Pour contacter Marie-Anne Chapdelaine :](#)

adresse postale provisoire : 21 quai Lamennais 35000 RENNES
à partir du printemps 2013 : 104 bd Clémenceau 35200 RENNES

mail : machapdelaine@gmail.com

twitter : [ma_chapdelaine](#)

site internet : machapdelaine.fr